

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 4 mai 2020.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur., tenue lundi le 4 mai 2020 à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil du Centre communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;
M^{me} Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;
M^{me} Lise Blackburn, conseillère au district no 4;
M^{me} Nellie Fleury, conseillère au district no 5
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
 - 2.1 Huis clos de la séance ordinaire du conseil du 4 mai 2020;
3. Approbation des minutes de la séance ordinaire du 6 avril 2020 et de la séance spéciale du 27 avril 2020;
4. Lecture de la correspondance;
5. Rapport des comités;
- 6 Administration générale :**
 - 6.1 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2019;
 - 6.2 Approbation des comptes pour la période du 1^{er} au 30 avril 2020;
 - 6.3 États comparatifs au 30 avril 2020 des activités financières;
 - 6.4 Abroger résolution R.2019-124 – Appropriation fonds carrière-sablrière;
 - 6.5 Tarification location salle l'amical;
 - 6.6 Autorisation de signature – Bail à intervenir avec Bell Mobilité relatif aux télécommunications sans fil sur le territoire de la municipalité;
 - 6.7 Octroi d'un contrat à Sécuor, surveillance IP - Centre de loisir et Aréna pour une période de 60 mois;
 - 6.8 Avis de motion règlement n° 2020-466 – modifiant le règlement no 2018-450 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de l'Ascension de N.-S.;
- 7. Hygiène du milieu :**
 - 7.1 Octroi d'un contrat à Sécals instruments inc. – Vérification annuelle de l'exactitude de mesure d'un débitmètre de distribution selon la demande du MAMH;

8. Urbanisme et mise en valeur du territoire :

- 8.1 Mandat procédures judiciaires – 2005-2015-2025-2035, 2^e Rue Sud, Marc Fleury;
- 8.2 Mandat procédures judiciaires – 986, Rang 5 Ouest, ch. #9, Mathieu Pilote;
- 8.3 Mandat procédures judiciaires – 3095, 2^e Rue Nord, André Guay;
- 8.4 Mandat procédures judiciaires – 670, 1^{ère} Rue, Roger St-Gelais;

9. Travaux publics, bâtiments et espaces verts :

- 9.1 Réfection de la toiture du centre de loisirs – Octroi d'un contrat à Toitures Gilles Veilleux;
- 9.2 Utilisation d'une partie du solde disponible des règlements d'emprunt fermé – Centre de loisirs;
- 9.3 Octroi d'un contrat à Construction Roch Dufour – Traitement de surface Rang 7 Ouest;
- 9.4 Octroi d'un contrat – Marquage des rues, été 2020;
- 9.5 Octroi d'un contrat à Gravier Donckin Simard et fils – Décohesionnement Rang 7 Ouest;
- 9.6 Octroi d'un contrat – Balayage des rues et trottoirs de la municipalité;

10. Cultures, loisirs :

- 10.1 Nomination et désignation d'un élu responsable des questions familiales et des aînés;
- 10.2 Politique familiale municipale – Création du comité de suivi de la mise à jour PFM-MADA et d'évaluation du plan d'action;

11. Aide financière et appuis aux organismes :

- 11.1 Société canadienne de la croix rouge – Contribution 2020;
- 11.2 Relais pour la vie – La marche du rein 2020;

12. Rapport mensuel du maire;

13. Affaires nouvelles :

- 13.1 Motion de sympathie à la famille de M. Jean-Marc Harvey suite au décès de Mme Marie Côté Harvey;
- 13.2 Motion de sympathie à la famille de M. Luc Côté suite au décès de son père M. Gaston Côté;

14. Période de questions des citoyens;

15. Levée de la séance ordinaire.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R. 2020-085

Le conseil de la municipalité de l'Ascension de N.-S. siège en séance ordinaire ce 4 mai 2020 en huis clos.

Sont présents à cette séance : M. Louis Ouellet, maire, ainsi que les conseillers(ères) M. Louis Harvey, M. Jean Tremblay, Mme Nathalie Larouche, Mme Lise Blackburn, Mme Nellie Fleury et M. Michel Harvey.

Assiste également à la séance, le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Normand Desgagné.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par huis clos;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer à huis clos.

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier, après avoir ajouté les sujets suivants à l'item « Affaires nouvelles » :

13.1 Motion de sympathie à la famille de M. Jean-Marc Harvey suite au décès de Mme Marie Côté Harvey;

13.2 Motion de sympathie à la famille de M. Luc Côté suite au décès de son père, M. Gaston Côté;

Adoptée

3. APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 27 AVRIL 2020

R. 2019-086

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que les minutes de la séance ordinaire du 6 avril 2020 et de la séance spéciale du 27 avril 2020 soient adoptées telles que rédigées par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée

4. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

1. Reçu le 1^{er} avril de M. Daniel Fillion, directeur général et M. Jacques Tremblay, directeur mise en marché du syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean, une correspondance nous informant que l'assemblée générale annuelle prévue le 5 mai est reportée à une date indéterminée cet automne. Également mentionné dans la correspondance, l'arrêt immédiat de la production de bois destiné aux usines de transformation.

2. Reçu le 16 avril 2020 de M. Ghislain Tremblay, président des électriciens du Nord, une lettre de remerciement concernant l'aide financière remise représentant les taxes foncières des entreprises de M. Tremblay.
3. Reçu le 23 avril 2020 de M. Éric Tremblay, chef des opérations au ministère des Transports, une correspondance nous informant qu'un contrat de balayage des rues a été octroyé à un prestataire de services pour le secteur de la rue Principale (dépanneur Sonerco) jusqu'à l'intersection du Rang 7 Ouest.
4. Reçu de Dominic Bisson, Fanny St-Gelais et Cindy Vaillancourt, employés municipaux une lettre de remerciement adressé à M. Louis Ouellet, maire, M. Normand Desgagné, directeur général ainsi qu'aux membres du conseil municipal concernant les mesures mises en place pour faciliter la conciliation travail-famille durant la pandémie du COVID-19.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

R. 2020-087

ATTENDU le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur de la municipalité pour l'exercice financier 2019, effectué conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code Municipal;

ATTENDU la présentation de ce document faite par Monsieur Normand Desgagné, directeur général;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal prend acte du document mentionné dans le préambule de la présente résolution.

Adoptée

6.2 APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 30 AVRIL 2020

R. 2020-088

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 1^{er} au 30 avril 2020 au montant de 98 604.79 \$.

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 1^{er} au 30 avril 2020 au montant de 126 783.74 \$.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à payer lesdits comptes à payer au montant de 98 604.79 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2020-088.

Signé, ce 4 mai 2020.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

6.3 ÉTATS COMPARATIFS AU 30 AVRIL 2020 DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

R. 2020-089

Madame la conseillère Nellie Fleury propose, appuyée par Monsieur le conseiller Michel Harvey, d'accepter le dépôt des états des activités financières comparatifs au 30 avril 2020 de la municipalité de l'Ascension de N.-S.

	2020	2019
REVENUS :	3 468 523 \$	2 657 953 \$
DÉPENSES :	1 302 675 \$	1 250 827 \$
EXCÉDENT :	2 165 848 \$	1 407 125 \$

Adoptée

6.4 ABROGER RÉOLUTION R.2019-124 – APPROPRIATION FONDS CARRIÈRE-SABLIÈRE

R. 2020-090

Monsieur le conseiller Jean Tremblay propose, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Harvey d'abroger la résolution n° 2019-124, appropriation d'un montant de 18 406 \$ réservé à la réfection du Rang 5 Ouest sur une longueur de 1 200 mètres.

Adoptée

6.5 TARIFICATION LOCATION SALLE L'AMICAL

R. 2020-091

Madame la conseillère Lise Blackburn propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury que le conseil municipal modifie son règlement de tarification n° 2019-462 afin d'inclure la tarification pour la location de la salle l'amical à l'article 16.

Adoptée

6.6 AUTORISATION DE SIGNATURE – BAIL À INTERVENIR AVEC BELL MOBILITÉ RELATIF AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS SANS FIL SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

R. 2020-092

Monsieur le conseiller Michel Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Louis Harvey d'autoriser M. Louis Ouellet, maire et M. Normand Desgagné, directeur général à signer pour et au nom de la municipalité le contrat à intervenir avec Bell Mobilité inc. pour la location relative aux télécommunications sans fil pour une période de 5 ans débutant le 1^{er} juillet 2020, loyer mensuel de 2 500 \$ augmenté de 2% par année.

Adoptée

6.7 OCTROI D'UN CONTRAT À SÉCUOR, SURVEILLANCE IP - CENTRE DE LOISIR ET ARÉNA POUR UNE PÉRIODE DE 60 MOIS

R. 2020-093

Monsieur le conseiller Jean Tremblay propose, appuyé par Monsieur le conseiller Louis Harvey que le conseil municipal octroi un contrat à Sécuor pour la surveillance IP du centre de loisir multifonctionnel et de l'aréna pour un montant de 16,99 \$ par mois pour une période de 60 mois.

Adoptée

6.8 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 2020-466 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 2018-450 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION DE N.-S.

Monsieur le conseiller Louis Harvey présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le règlement n° 2020-466 modifiant le règlement n° 2018-450 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de l'Ascension de N.-S.

À la séance prévue pour son adoption, il ne sera pas nécessaire d'effectuer une lecture dudit règlement étant donné la demande de dispense de lecture produite par M. Harvey.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 OCTROI D'UN CONTRAT À SÉCAL INSTRUMENTS INC. – VÉRIFICATION ANNUELLE DE L'EXACTITUDE DE MESURE D'UN DÉBITMÈTRE DE DISTRIBUTION SELON LA DEMANDE DU MAMH

R. 2020-094

Madame la conseillère Nellie Fleury propose, appuyée par Madame la conseillère Lise Blackburn que le conseil municipal octroi un contrat à SÉCAL instruments inc. pour la vérification annuelle de l'exactitude d'un débitmètre selon la demande du MAMH pour un montant de 3 034,56 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission KD17 du 20 avril 2020.

Adoptée

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

8.1 MANDAT PROCÉDURES JUDICIAIRES – 2005-2015-2025-2035, 2E RUE SUD, MARC FLEURY

Reporté à une séance ultérieure.

8.2 MANDAT PROCÉDURES JUDICIAIRES – 986, RANG 5 OUEST, CH. #9, MATHIEU PILOTE

Reporté à une séance ultérieure.

8.3 MANDAT PROCÉDURES JUDICIAIRES – 3095, 2E RUE NORD, ANDRÉ GUAY

Reporté à une séance ultérieure.

8.4 MANDAT PROCÉDURES JUDICIAIRES – 670, 1ÈRE RUE, ROGER ST-GELAIS

Reporté à une séance ultérieure.

9. TRAVAUX PUBLICS, BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS

9.1 RÉFECTION DE LA TOITURE DU CENTRE DE LOISIRS – OCTROI D’UN CONTRAT À TOITURES GILLES VEILLEUX

R. 2020-095

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Jean Tremblay que le conseil municipal octroi un contrat à Toiture Gilles Veilleux pour un montant de 17 980 \$ plus les taxes applicables, le tout selon l’offre de service du 24 avril 2020.

Adoptée

9.2 UTILISATION D’UNE PARTIE DU SOLDE DISPONIBLE DES RÈGLEMENTS D’EMPRUNT FERMÉ – CENTRE DE LOISIRS

R. 2020-096

ATTENDU que la municipalité de l’Ascension de N.-S. dispose d’un solde disponible de 72 695 \$ de règlement d’emprunt fermé pour le centre de loisirs multifonctionnel;

ATTENDU que la municipalité de l’Ascension de N.-S. désire utiliser une partie du solde disponible contre le capital et les intérêts de la dette au 31 décembre 2020;

	Solde disponible 2020	Solde utilisée 2020
Saint-Henri-de-Taillon	18 677.59 \$	
2 ^e Rue Sud	63 591.61 \$	
Aréna	97 860.00 \$	
Centre de loisirs	72 695.00 \$	24 625.24 \$
Total	<u>252 824.20 \$</u>	<u>24 625.24 \$</u>

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D’utiliser la somme de 24 625.24 \$ du solde disponible du règlement d’emprunt fermé du centre de loisirs contre la dépense de capital et d’intérêts de la dette au 31 décembre 2020.

Adoptée

9.3 OCTROI D’UN CONTRAT À CONSTRUCTION ROCH DUFOUR – TRAITEMENT DE SURFACE RANG 7 OUEST

R.2020-097

Monsieur le conseiller Jean Tremblay propose, appuyé par Madame la conseillère Lise Blackburn que le conseil municipal octroi un contrat à construction Roch Dufour inc. pour un montant de 142 106,99\$ plus les taxes applicables, le tout selon le procédé d’appel d’offre de la MRC de Lac-St-Jean Est du 19 mars 2020 concernant le projet de traitement de surface double.

Adoptée

9.4 OCTROI D'UN CONTRAT – MARQUAGE DES RUES, ÉTÉ 2020

R. 2020-098

Madame la conseillère Nellie Fleury propose, appuyée par Monsieur le conseiller Michel Harvey que la municipalité de l'Ascension de N.-S. octroie le contrat de marquage de chaussées à Signalisation inter-lignes pour un montant approximatif de 2 291 \$ le tout conformément à l'offre de service du 28 avril 2020 donné par la MRC Lac-St-Jean Est.

Adoptée

9.5 OCTROI D'UN CONTRAT À GRAVIERS DONCKIN SIMARD ET FILS – DÉCOHÉSIONNEMENT RANG 7 OUEST

R. 2020-099

Monsieur le conseiller Jean Tremblay propose, appuyé par Monsieur le conseiller Louis Harvey que le conseil municipal octroi un contrat à Gravier Donckin Simard et fils inc. pour le décohesionnement du Rang 7 Ouest sur une longueur de trois (3) kilomètres pour un montant de 23 115 \$ plus les taxes applicables, le tout selon l'offre de service du 29 avril 2020.

Adoptée

9.6 OCTROI D'UN CONTRAT – BALAYAGE DES RUES ET TROTTOIRS DE LA MUNICIPALITÉ

R. 2020-100

ATTENDU que le printemps amène la nécessité de procéder au nettoyage des rues et trottoirs de la municipalité;

ATTENDU que la municipalité de l'Ascension de N.-S. a procédé par appel d'offres pour le balayage des rues de la municipalité;

ATTENDU que le résultat de l'appel d'offres est le suivant :

	2020	2021	2022	TOTAL
Lachance Asphalte :	7 600 \$	7 800 \$	8 000 \$	23 400 \$
Nutrite Belle Pelouse :	6 200 \$	6 200 \$	6 200 \$	18 600 \$

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'accepter la proposition mentionnée dans le préambule de la présente résolution.

Que le conseil municipal de l'Ascension de N.-S. octroie le contrat à Nutrite Belle Pelouse pour les années 2020-2021-2022.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2020-100.

Signé, ce 4 mai 2020.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

10. CULTURES, LOISIRS

10.1 NOMINATION ET DÉSIGNATION D'UN ÉLU RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES ET DES AÎNÉS

R. 2020-101

ATTENDU l'impact de toutes les questions et de tous les projets du conseil sur la qualité de vie des familles et des aînés;

ATTENDU qu'il y a lieu de désigner spécifiquement un élu responsable des questions familiales et des aînés;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL :

Que la municipalité de l'Ascension de N.-S. désigne Mme Lise Blackburn à titre de « responsable des questions familiales et des aînés ».

Que cette personne ait pour mandat :

- D'assurer un lien avec la communauté sur toutes les questions concernant les familles et les aînés;
- Qu'elle ait la responsabilité du comité de la politique familiale municipale et des aînés (PFM-MADA);
- Qu'elle assure, au nom du conseil, le bon cheminement du développement et du suivi de la politique familiale des aînés.

Adoptée

10.2 POLITIQUE FAMILIALE - CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI DE LA MISE À JOUR PFM-MADA ET D'ÉVALUATION DU PLAN D'ACTION

R. 2020-102

ATTENDU que l'adoption d'une politique de la famille et des aînés nécessite la création d'une structure de suivi;

ATTENDU que la mise en place d'un comité est fondamentale au cheminement de la politique de la famille et des aînés;

ATTENDU que la politique de la famille et des aînés est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL :

Que la municipalité de l'Ascension de N.-S. procède à la création d'un comité de la politique de la famille et des aînés (PFM-MADA) sous la responsabilité de l'élu responsable des questions familiales et des aînés.

Que le comité sera composé des personnes suivantes : Lise Blackburn, Nellie Fleury, Michelle Desssureault, Cindy Vaillancourt, Cathy Tremblay et Eugène Tremblay.

Que le comité PFM-MADA aura pour mandat de mettre à jour la politique, d'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action :

- En exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
- En priorisant les éléments du plan d'action;
- En favorisant l'implication des directions de services dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la politique de la famille et des aînés;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la politique de la famille et des aînés;
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la politique de la famille et des aînés;
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir familles et aînés »;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).
- De mettre sur pied une consultation publique afin de trouver des actions priorisant les 9 axes d'interventions (habitat-milieu de vie, transport-mobilité, participation sociale, loisirs, respect et inclusion sociale, communication et information, santé et service sociaux, sécurité, espaces extérieurs et bâtiments)

Il est également résolu que Mme Fanny St-Gelais, coordonnatrice du Service des loisirs et de la culture soit désignée comme chargée de projet pour le suivi à la mise en œuvre de la politique.

Adoptée

11. AIDE FINANCIÈRE ET APPUIS AUX ORGANISMES

11.1 SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX ROUGE – CONTRIBUTION 2020

R. 2020-103

ATTENDU que la municipalité a reçu une demande d'aide financière pour la contribution de travail de rue pour l'exercice financier 2020;

ATTENDU les dispositions de l'article 8 du Code municipal;

POUR CES MOTIF:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'octroyer une aide financière de 347,48 \$ à la société canadienne de la Croix rouge.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2020-103.

Signé, ce 4 mai 2020.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

11.2 RELAIS POUR LA VIE – LA MARCHÉ DU REIN 2020

R. 2020-104

ATTENDU que la municipalité a reçu une demande d'aide financière pour la contribution de travail de rue pour l'exercice financier 2020;

ATTENDU les dispositions de l'article 8 du Code municipal;

POUR CES MOTIF:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'octroyer une aide financière de 200 \$ au relais pour la vie.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2020-104.

Signé, ce 4 mai 2020.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

12. RAPPORT MENSUEL DU MAIRE

Monsieur le maire fournit de l'information à l'assistance sur différents dossiers.

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1 MOTION DE SYMPATHIE À LA FAMILLE DE M. JEAN-MARC HARVEY SUITE AU DÉCÈS DE MME MARIE CÔTÉ HARVEY

R. 2020-105

Madame la conseillère Lise Blackburn propose, appuyée par Monsieur le conseiller Jean Tremblay que le conseil municipal présente une motion de sympathie en faveur de Monsieur Jean-Marc Harvey et sa famille pour le décès de son épouse, Madame Marie Côté Harvey, le 16 avril 2020.

Adoptée

MOTION DE SYMPATHIE À LA FAMILLE DE M. LUC CÔTÉ SUITE AU DÉCÈS DE SON PÈRE, M. GASTON CÔTÉ

13.2

R. 2020-106

Madame la conseillère Lise Blackburn propose, appuyée par Monsieur le conseiller Michel Harvey que le conseil municipal présente une motion de sympathie en faveur de Monsieur Luc Côté et sa famille pour le décès de son père, Monsieur Gaston Côté, le 23 avril 2020.

Adoptée

14. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les citoyens ont été invités par divers outils de communication à transmettre leur question à l'adresse courriel info@ville.ascension.qc.ca

Aucune question n'a été posée.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

R. 2020-107

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

De lever la présente séance ordinaire à 20h35.

Adoptée

LOUIS OUELLET,
Maire

NORMAND DESGAGNÉ,
Directeur général et secrétaire-trésorier